

Les périmètres de colonisation en Mitidja centrale (Algérie) Boufarik, Chebli, Bouinan

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 13.07.Q01

janvier 2023

Mots clés : colonisation française - Algérie - Mitidja - Boufarik - lotissement

La morphologie agraire du centre de la Mitidja – autour de la plus ancienne colonie française de cette plaine, celle de Boufarik, fondée en 1835 – permet de décrire un essai, très imparfait, de mise en cohérence des trames agraires de trois colonies : Boufarik, Chebli et Bouinan.

L'étude conduit à situer la morphologie des fondations françaises d'Algérie plus près du modèle médiéval de colonisation que du modèle nord-américain ou australien contemporain.

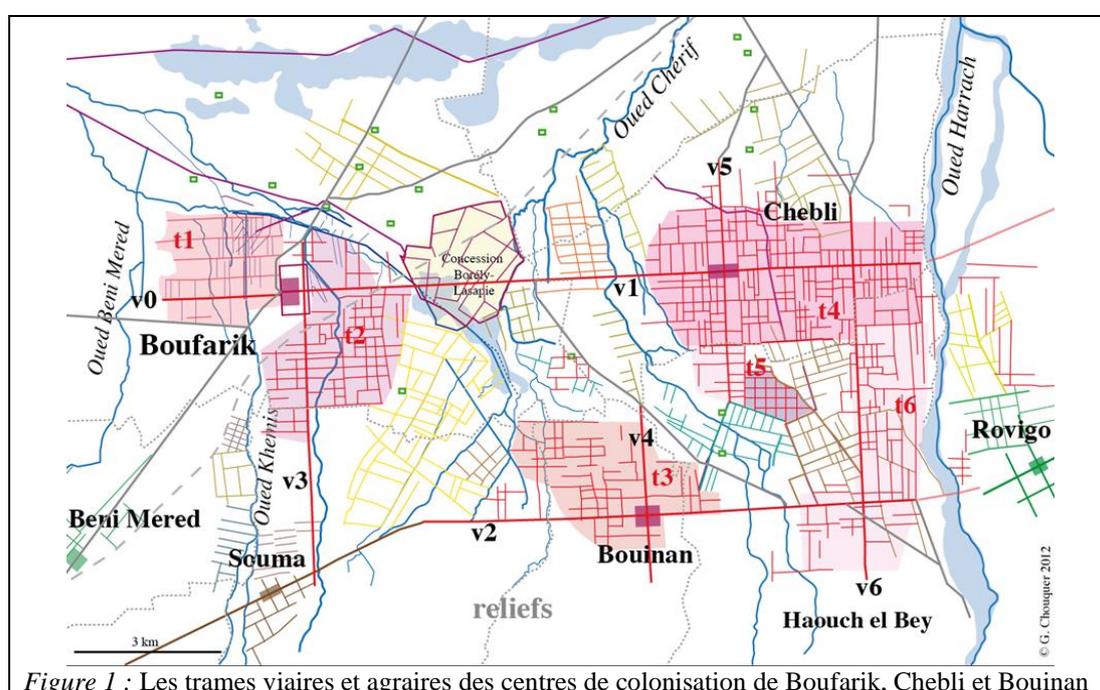


Figure 1 : Les trames viaires et agraires des centres de colonisation de Boufarik, Chebli et Bouinan

Le site de Boufarik est marqué par la convergence des oueds et des zones de marécages, principalement au nord de l'emplacement choisi pour installer le camp d'Erlon puis la ville de Boufarik. La pente va du sud au nord et l'écoulement est gêné, au nord du site de Boufarik, par des zones basses marécageuses qui expliquent les débuts difficiles du nouveau village.

Le site du camp s'explique par la nécessité de disposer d'un point militaire le long de la route qui conduit d'Alger à Blida. Ce choix devait ensuite entraîner toute une série de décisions d'implantation, de routes, de centres de colonisation et enfin de trames agraires dans un milieu assez peu favorable (Figure 1).

La Figure 2 montre le type de lotissement projeté. On y reconnaît les trames t1 et t2 de la Figure 1, isoclines¹, issues de l'orientation de la croisée des voies et de la ville de Boufarik, et, au nord-est du périmètre de colonisation, une trame aux orientations composites, dans la zone la plus soumise aux contraintes hydrologiques.

¹ Isocline : de même orientation.



Figure 2 : Plan de lotissement de Boufarik redessiné d'après les documents des années 1852-1856

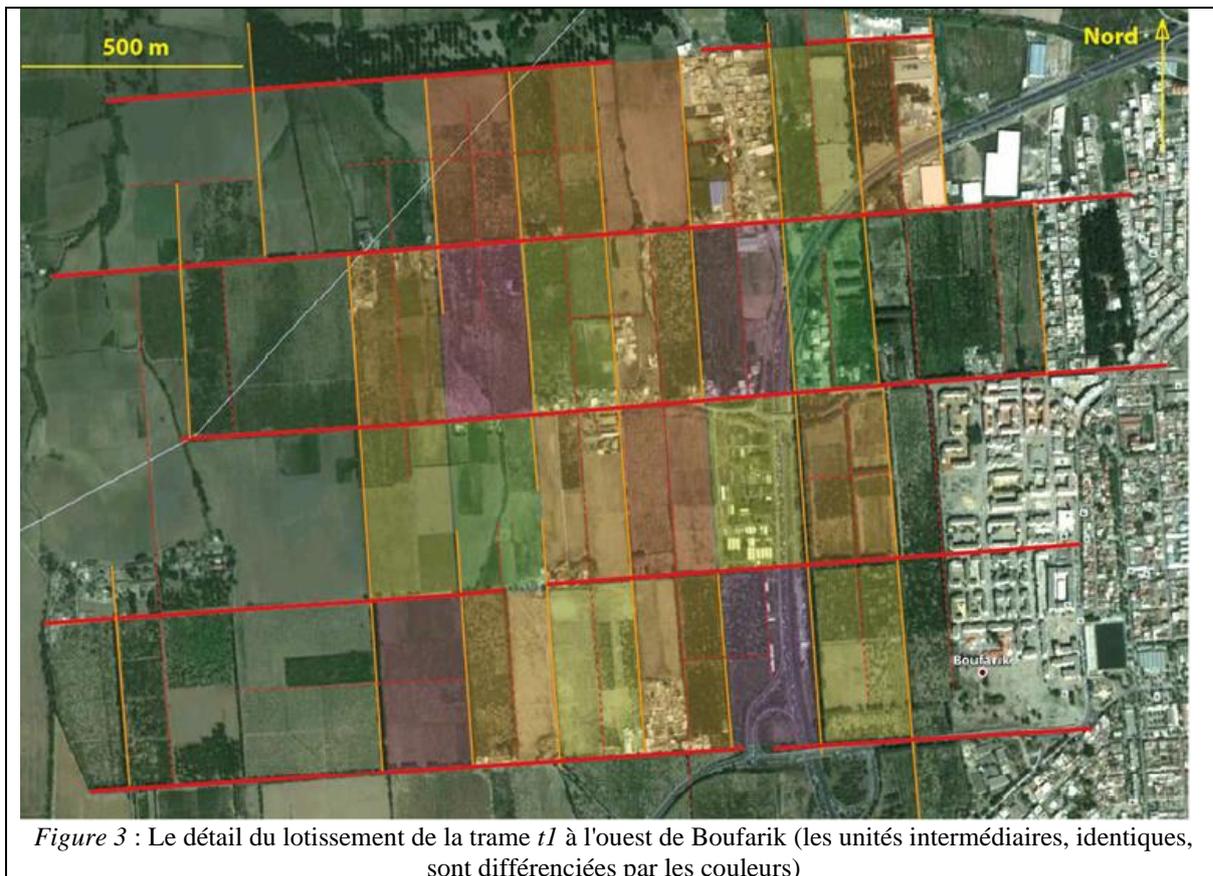
Le centre et le périmètre de colonisation

Le périmètre de colonisation a été dessiné autour de la future ville et représente, avec la concession Borély-Lasapie², une superficie considérable. Une carte de 1845 le figure, et montre que l'implantation du site a nécessité, avant même le dessin des trames agraires encore inexistantes, le tracé des routes et, probablement aussi, d'un grand fossé d'écoulement au nord du site.

La ville de Boufarik est encadrée par deux trames agraires qui présentent la particularité d'être distinctes mais de respecter la même orientation que celle de la fondation "urbaine". Leur identification est permise à la fois par cette identité d'orientation et par la répétition, dans chacune d'elle, de parcelles de 4 hectares (ou de 8 hectares) qui correspondent au module de l'assignation des terres. Chaque colon recevait en effet un, deux ou trois modules de 4 hectares, selon l'importance de sa famille.

- La trame *t1* est une trame en cinq unités intermédiaires sous forme de cinq bandes parallèles et de même largeur (400 m), au sein de laquelle il est possible de restituer des unités sub-intermédiaires de 400 x 200 m, soit 8 hectares. La façon de subdiviser cette parcelle de 8 hectares est double : cinq chemins délimitent quatre bandes parallèles, ouest-est. Ensuite, la photographie aérienne témoigne de l'importance de la division dans le sens longitudinal (nord-sud), attesté par le document suivant (Figure 3), ce qui donne deux parcelles de 400 x 100 m au sein de l'unité sub-intermédiaire. Cette forme de subdivision convient au drainage en multipliant les canaux de sens sud-nord. Mais on a aussi des indices d'une possible division de l'unité en deux parcelles carrées de 200 x 200 m.

² Dont le périmètre et la masse sont encore repérables sur les missions des années 2000-2020.



- La trame t2, dans son aspect actuel sur la photographie aérienne, est un damier dont on reconnaît encore quelques-uns des carrés d'origine au sud de la ville actuelle, d'une mesure de 200 m de côté, soit 4 hectares chacun.

Une systématisation partielle

Malgré l'essai de mise en cohérence des trames agraires de trois centres de colonisation au sein d'un espace d'environ 7 000 hectares, le schéma viaire et parcellaire n'a pas été imposé à l'ensemble de la plaine. De même, il n'est pas devenu le point de départ d'un quadrillage d'axes qui aurait rappelé les vastes arpentages romains ou, de façon plus contemporaine, qui aurait emprunté son modèle au quadrillage géoréférencé du *range and township system* nord-américain, ou au modèle voisin mis en place en Australie.

Au contraire, d'autres particularités conduisent à rapprocher les trames agraires de la Mitidja centrale des trames agraires médiévales :

- le rapport entre les trames et les limites communales, qui indique une conception au sein d'un territoire circonscrit ;
- le mode de division en trames localisées, et le mode de subdivision en bandes ou en damiers, qui évoquent les mêmes modes de lotissement que ceux utilisés au Moyen Âge.

Les trames agraires coloniales de l'Algérie participent donc d'un modèle de fondation assez courant, voire universel, qu'on rencontre surtout à partir du XII^e siècle, et dont les illustrations sont les trames de certaines fondations de Gascogne, d'Italie du Nord, d'Europe Médiane et d'Europe de l'Est, par exemple.

Gérard CHOUQUER, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Ce qu'il faut retenir :

La région de Boufarik, choisie pour être le tout premier site de colonisation agraire de la Mitidja, a fait l'objet – une vingtaine d'années après la fondation de cette première colonie – d'une tentative de systématisation de la planification, lorsque les deux autres centres de colonisation ont été créés à partir d'un cadre routier rectangulaire qui les a réunis et orientés. Le résultat est que les trames agraires de lotissement des trois centres sont isoclines, bien que distinctes et séparées entre elles. Mais c'est un effet limité de géométrie, et non pas l'amorce d'un plan concerté et cohérent des formes de la colonisation.

Pour en savoir plus :

- Tarik BELLAHSENE : *La colonisation en Algérie : processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils*, thèse Université de Paris VIII, 2 tomes, Vincennes et Saint-Denis 2006, Tome 1 disponible sur internet.
- Abdelkrim BITAM : *L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain*, in Projets de paysage, le 20 juillet 2011
http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_heritage_des_traces_d_époque_coloniale_française_en_algerie_face_au_projet_urbain
- Gérard CHOUQUER : *Morphologie agraire coloniale en Mitidja centrale (Algérie). Boufarik, Chebli, Bouinan*, septembre 2012, <https://manoma.hypotheses.org>